

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2012

À cette séance ordinaire tenue le 10^{ième} jour d'avril 2012 étaient présents, Madame la conseillère Danielle Duchesneau DuSablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, Martin Denis, Louis-Philippe Douville et Yan Laganière tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Madame la conseillère Stéphanie Dusablou est absente.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h00 par la prière.

2012-04-10-086

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2012-04-10-087

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 MARS ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MARS 2012

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie des procès-verbaux mentionnés en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 mars et de la séance extraordinaire du 19 mars 2012 soient acceptés tel que rédigés.

ADOPTÉE

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire fait un résumé des résolutions des procès-verbaux du 12 et 19 mars 2012.

2012-04-10-088

RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 10 avril 2012 au montant de 172 984.36\$ et autorise le paiement des factures.

LISTE DES COMPTES DE MARS 2012

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	3 651.73\$
2	Telus	1 274.75\$
3	Telus Mobilité	31.50\$
4	Xittel (Internet)	91.93\$
5	Shaw Direct, coupoles quilles, loisirs	31.49\$
6	Salaires nets des Élus, mars	2 387.38\$
7	Salaires nets des Employés, mars	19 948.68\$
8	Salaires nets des Pompiers, mars	1 940.13\$
9	Ministère du Revenu, remise mars	8 526.63\$
10	Receveur Général du Canada, ajustement T-4 2011	1 334.77\$
11	Receveur Général du Canada, remise mars	3 348.72\$
12	REER, 5 semaines	1 920.36\$
13	Postes Canada, timbres : 114.98 Éclaireur avril : 99.40	214.38\$
14	Réseau Mobilité fréquence numérique, incendie	41.05\$
15	Canadien National, entretien signaux, février	514.86\$
16	Co-Op Univert, remb. bon d'achat décor. Noël, Embellissement	25.00\$
17	Combeq, inscription Michel Ross, cours inspection des bâtiments, (Revenus : 189.85\$)	689.85\$
18	Louise St-Amant, dîner 45 pers. poulet Gîte, Loisirs	371.25\$
19	Ligue des Cadets de l'Armée du Canada, publicité ½ page	60.00\$
20	L'Arc-en-ciel, prévention suicide, adhésion membre corporatif	25.00\$
21	Comité Jeunesse Portneuf, contribution Édition Portneuf en spectacle	100.00\$
22	Croix Bleue, ass. groupe 1 au 30 avril	2 316.23\$
23	René Savard, frais déplacements Mars	157.60\$

24	Michel Ross, frais déplacement 7-01 au 24-03	104.00\$
25	GL Entrep. Électricien, réparation lumière de rue	130.41\$
26	Réseau Biblio. entretien accès Simba année 2012 et Répertoire 2012 trousse naissance + sac ado	596.88\$ 79.33\$
27	Ange-Aimée Asselin, frais déplac. et repas, biblio	81.76\$
28	Nicole Tessier, remb. fact. achat volumes biblio	110.42\$
29	Entreprises St-Ubald Inc. bris Aq. PM.	211.35\$
30	Marilou Chantal, frais déplac. Mars : 39.60 Loisirs Remb. fact. march. Gîte : 6.65, Loisirs Remb. fact. fournitures ordinateur : 186.25, Mun.	232.50\$
31	Jean Tessier, remb. fact. Co-Op, bottes de travail	150.00\$
32	SCAR, Mun. : 1068.92, Loisirs : 45.30 : 1114.22 Huile chauffage garage mun. : 1007.09	2 121.31\$
33	Librairie Laliberté, volumes biblio.	675.83\$
34	Pauline Chamberland, 2 ^{ième} vers.cours Yoga, Loisirs	590.00\$
35	Chem Action, membrane usine St-Thuribe, aqueduc	75.88\$
36	Emco, pièces réseau aqueduc	430.31\$
37	Biolab, analyses d'eau	533.26\$
38	Ville Donnacona, fact. Janvier et Février	330.00
39	MRC Portneuf, dépliants programme inspection incendie : 46.00 Quote-part 2 ^{ième} vers. : 24619.00	24 665.00\$
40	Ministre des Finances, Sûreté du Québec, 1 ^{er} vers.	34 175.00\$
41	Les Impressions Borgia, 796 guides des Loisirs	402.69\$
42	Éditions FD, renouvellement mise à jour code civil Mai 2012 à Mai 2013	102.90\$
43	Régie Régionale de gestion des matières résiduelles quote-part 2 ^{ième} vers.	48 415.20\$
44	Copibec, licence de reproduction année 2012, biblio	28.74\$
45	Richard Équipement, fournitures de bureau :472.34 Réparation équipement bureau : 109.23	581.57\$
46	Garage Conrad Audet, essence	679.00\$
47	CSST, ajustement cotisation 2011	261.58\$
48	Florent Tessier, remb. taxes 2012 Gîte , Loisirs	910.56\$
49	NAPA, location annuelle bouteille oxygène médicale, Incendie	97.73\$
50	CTM, vérification complète, incendie	206.96\$
51	Maheu, Maheu, service de gestion parasitaire avril 2012 à avril 2013. Loisirs	420.84\$
52	Marché Richelieu, Mun. : 36.12, Loisirs :525.57	561.69\$
53	Club de Gymnastique Gymnatech, cours, Loisirs	180.00\$
54	Dominic Tessier, frais déplacements 29-02 au 23-03	224.80\$
55	Julie-Anne Perreault, 2 ^{ième} vers. cours Zumba et Multifit, Loisirs	1 798.50\$
56	Godin Station Service, Mun. :314.64, Loisirs :107.00, Incendie : 37.00	458.64\$
57	Centre Mécanique AGH Inc. entretien camion, incendie	382.60\$
58	Sable Marco, asphalte froid	2 065.40\$
59	Centre Routier St-Marc, vérification mécanique camions :Mun. : 149.70, Incendie : 528.78	678.48\$
60	Trophées Danielle Enr. 20 tags à 10.\$ incendie	229.95\$

TOTAL DU MOIS : 172 984.36\$

Municipalité :	162 276.76\$
Loisirs :	7 025.68\$
Incendie :	3 656.92\$
Comité d'embel.	25.00\$

ADOPTÉE

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dixième jour d'avril 2012.

René Savard,
Directeur général et secrétaire-trésorier

RAPPORT DES RESPONSABLES

M. Yan Laganière nous entretient de l'embellissement des parterres et de la qualité de vie de notre communauté.

M. Louis-Philippe Douville s'enquiert de l'horaire relatif au balayage des rues.

Mme Danielle D. DuSablou nous informe que la Chambre de commerce du secteur ouest de Portneuf amorcera prochainement une campagne de promotion d'achat dans les commerces du secteur. Par ailleurs, elle indique sa satisfaction relativement à l'information reçue sur les risques d'inondation et souhaite que celle-ci puisse se retrouver sur le site Internet de la municipalité.

M. Martin Denis nous annonce que les préparatifs relatifs à la Fête des Voisins vont bon train. Il invite la population à consulter la prochaine édition du journal l'Éclaireur pour plus de détails.

M. Michel Trottier demande que l'on procède à l'installation des dos d'ânes sur la rue Baribeau avec un espace d'un pied pour permettre la circulation des vélos.

M. Dominic Tessier Perry nous indique que la Société d'histoire et de généalogie de St-Casimir recevra une subvention de 3 600\$ du Fonds Patrimoine et Culture de la MRC de Portneuf pour la conception d'affiches en lien avec le parc Giroux. Par ailleurs, il nous informe que le conseil des représentants de la MRC a autorisé l'achat d'une pompe hydraulique pour les mâchoires de vie. Il nous souligne aussi la nomination de Mme Stéphanie Dusablou au Comité jeunesse de Portneuf. Enfin, il nous entretient de la fermeture du CFE Desjardins situé à Portneuf.

2012-04-10-089

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est remis à chaque membre du conseil.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION RELATIF AU RÈGLEMENT CONCERNANT
UN PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE
L'ENVIRONNEMENT POUR LA MISE AUX NORMES DES
INSTALLATIONS SEPTIQUES**

Je, soussignée, Danielle D. DuSablon, conseillère, donne avis par les présentes, qu'il sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil, le Règlement concernant un programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.

Danielle D. DuSablon

2012-04-10-090

**DEMANDE DE SOUMISSION PAR VOIE D'INVITATION À DES
FIRMES D'INGÉNIEURS / AQPM**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité entend mettre en place un système de traitement de l'eau potable par nanofiltration pour le réseau d'aqueduc du Pied de la montagne;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit s'adjoindre une firme d'ingénieurs afin de préparer les documents qui devront accompagner la demande d'autorisation à être déposée au MDDEP;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les membres du conseil municipal autorisent le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à procéder à une demande de soumission par voie d'invitation aux firmes d'ingénieurs ciblées lors de la séance de travail du 2 avril 2012.

D'INCLURE cette dépense à la programmation des travaux en lien avec la taxe fédérale sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).

ADOPTÉE

2012-04-10-091

FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION DE LA FIRME D'INGÉNIEURS / AQPM

CONSIDÉRANT QUE l'article 936.0.1.1 du Code municipal stipule que le conseil doit former un comité de sélection d'au moins trois membres, autres que des membres du conseil afin de procéder à l'évaluation des soumissions des firmes d'ingénieurs invitées dans le cadre de la mise en place d'un système de nanofiltration sur le réseau de l'aqueduc du Pied de la Montagne;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les membres du conseil municipal désignent MM. René Genest, Jacques Gendron ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à titre de membres du comité de sélection de la firme d'ingénieurs dans le cadre des travaux reliés à l'aqueduc du Pied de la Montagne.

ADOPTÉE

2012-04-10-092

PARAMÈTRES À ANALYSER ET FRÉQUENCE D'ÉCHANTILLONNAGE / AQPM / MANDAT À BIOLAB

CONSIDÉRANT QUE la municipalité entend mettre en place un système de traitement de l'eau potable par nanofiltration pour le réseau de l'aqueduc du Pied de la montagne;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à des analyses d'eau supplémentaires afin de répondre aux exigences du MDDEP;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les membres du conseil municipal autorisent les prélèvements et les analyses tels que libellés dans le *Guide de conception des petites installations d'eau potable du MDDEP* et ce, pour une période de quatre (4) semaines;

DE confier le mandat à la firme Biolab de Trois-Rivières.

D'INCLURE cette dépense à la programmation des travaux en lien avec la taxe fédérale sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ).

ADOPTÉE

2012-04-10-093

MANDAT DE GRÉ À GRÉ À LA FIRME SNC-LAVALIN / RUE DES MOISSONS

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont statué sur les travaux à entreprendre cette année relativement au développement domiciliaire de la rue des Moissons;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont décidé de procéder par appel d'offres publiques pour une partie des travaux;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les membres du conseil municipal octroient un mandat de gré à gré à la firme SNC-Lavalin pour une somme forfaitaire de 2 800.00\$ plus taxes afin de préparer les documents relatifs à l'appel d'offres publiques.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 55 99100 000 « Surplus accumulé non affecté ».

ADOPTÉE

2012-04-10-094

SIGNATAIRES DES PROMESSES D'ACHAT ET DES CONTRATS DE VENTE DES TERRAINS DE LA RUE DES MOISSONS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté, par sa résolution 2011-04-11-084, la *Politique pour la vente des terrains de la rue des Moissons*.

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de procéder à la mise à jour des signataires contenus à l'intérieur de cette politique;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Casimir toutes les promesses d'achat en rapport avec la *Politique pour la vente des terrains de la rue des Moissons* et, qu'en cas d'incapacité d'agir de ce dernier, d'autoriser Mme Ginette Beaudoin, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à signer lesdites promesses d'achat.

QUE le maire, M. Dominic Tessier Perry et M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tout document y compris les contrats de vente pour donner plein effet à la *Politique pour la vente des terrains de la rue des Moissons*.

ADOPTÉE

2012-04-10-095

RÉSOLUTION AUTORISANT LE MAIRE ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À SIGNER UN CONTRAT DE LOCATION AVEC FERME ALAIN ET JEAN-YVES DELISLE INC DE ST-UBALDE

CONSIDÉRANT QUE le locateur (Ferme Alain et Jean-Yves Delisle inc.) a acquis de Ferme Belgolux inc., le 28 janvier 2011, différents immeubles sur le territoire de la municipalité de Saint-Ubalde, notamment des parties des lots 281 et 282 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ubalde, circonscription foncière de Portneuf, par acte publié le 31 janvier 2011 sous le numéro 17 877 161;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Casimir avait inscrit sur ces deux immeubles un avis de réserve pour fins publiques ainsi qu'un avis de renouvellement d'une telle réserve et que ces inscriptions sont mentionnées dans l'acte de transfert de propriété;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Casimir a aménagé à ses frais un puits de captage d'eau potable à l'intérieur de la partie des lots 281 et 282 déjà mentionnés et qu'elle souhaite conserver des droits de maintien de ces installations pour une période supplémentaire à la durée de la réserve pour fins publiques.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de location entre Ferme Alain & Jean-Yves Delisle inc. pour le maintien du puits d'alimentation en eau potable déjà aménagé par la municipalité.

ADOPTÉE

2012-04-10-096

ACHAT DE CHAISES POUR LA SALLE PAROISSIALE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont favorables au renouvellement d'une partie de l'inventaire des chaises de la salle paroissiale.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les membres du conseil municipal autorisent l'achat de 30 chaises au montant de 870.00\$ plus taxes de la firme Alpha-Tabco.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 70120 527 «Ameublement».

ADOPTÉE

2012-04-10-097

FORMATION DU COMITÉ DE TRAVAIL RELATIF AU CALCUL DES UNITÉS ANIMALES

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil souhaitent procéder à la mise à jour du calcul des unités animales contenu dans le *Règlement fixant les taux de taxation et de tarification*;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE former un comité de travail relatif au calcul des unités animales composé du maire, M. Dominic Tessier Perry, de madame la conseillère Danielle D. DuSablon, de deux représentants de l'UPA et d'un représentant du MAPAQ.

ADOPTÉE

2012-04-10-098

PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LES FOURNISSEURS DE SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de se doter d'un protocole d'entente qui a pour but d'établir les termes et conditions d'utilisation des biens de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablon
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les membres du conseil municipal adopte le projet de « *Protocole d'entente avec un fournisseur de services* » tel que rédigé.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à signer pour et au nom de la municipalité ledit protocole.

ADOPTÉE

2012-04-10-099

TARIFICATION 2012 POUR LE TERRAIN DE JEU

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont d'avis qu'il y a lieu de procéder à la mise à jour de la tarification annuelle pour le terrain de jeu;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la tarification pour le terrain de jeu en 2012 soit la suivante :

**Tarification camp de jour 2012
(terrain de jeu)**

Service de garde : 7h30 à 9h00 et 16h00 à 17h30

Garde du matin / 50,00\$ / 5 jours de 7h30 à 9h00

Garde du soir / 50,00\$ / 5 jours de 16h00 à 17h30

Garde du matin / 30,00\$ / 3 jours de 7h30 à 9h00

Garde du soir / 30,00\$ / 3 jours de 16h00 à 17h30

Garde occasionnelle / 2,50\$ par période

Coût à la semaine : (temps plein seulement) 30,00\$ par semaine

Coût temps plein : 5 jours/semaine 175.00\$ / 1er enfant et 125.00\$ / enfant supplémentaire

Coût temps partiel : 3 jours/semaine (déterminés lors de l'inscription) 105.00\$/ 1er enfant et 75.00\$ / enfant supplémentaire

Les sorties seront optionnelles et les coûts devront être payés à l'inscription.

DE demander à la coordonnatrice des loisirs de prévoir des sorties en lien avec les activités offertes sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

2012-04-10-100

ENGAGEMENT DES MONITEURS (TRICES) POUR LE TERRAIN DE JEU 2012

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont d'avis, à la suite des recommandations de la coordonnatrice des loisirs, Mme Marilou Chantal, de procéder à l'engagement des moniteurs et monitrices pour le terrain de jeu 2012;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE M. Jonathan Tessier soit engagé du 11 juin au 17 août 2012 au poste de « moniteur 1 » pour 10 semaines à raison de 35 heures par semaine au taux horaire de 11,15\$/heure plus 4% pour les vacances;

QUE Mme Véronique Tessier soit engagée du 25 juin au 10 août 2012 au poste de « moniteur 2 » pour 7 semaines à raison de 35 heures par semaine au taux horaire de 9,90\$/heure plus 4% pour les vacances;

QUE Mme Mélissa Duchesneau soit engagée du 25 juin au 10 août 2012 au poste de « aide-moniteur » pour 7 semaines à raison de 35 heures par semaine au taux horaire de 9,90\$/heure plus 4% pour les vacances;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 70151 140 «Rémunération moniteurs».

ADOPTÉE

2012-04-10-101

DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC 2012

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont favorables à l'organisation d'activités entourant la Fête Nationale du Québec;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE Mme Marilou Chantal, coordonnatrice aux loisirs à la municipalité de Saint-Casimir soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête Nationale du Québec 2012.

ADOPTÉE

2012-04-10-102

ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DU SECTEUR OUEST DE PORTNEUF

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont favorables à maintenir l'adhésion de la municipalité à cet organisme;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Yan Laganière
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de St-Casimir renouvelle son adhésion à la Chambre de commerce du secteur ouest de Portneuf en acquittant sa cotisation au montant de 210.80 (taxes incluses).

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 62100 494 «Cotisation chambre de commerce ».

ADOPTÉE

2012-04-10-103

BRUNCH ANNUEL DE LA FONDATION DES SERVICES SANTÉ ET SOCIAUX DE PORTNEUF

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont favorables à participer à cette activité;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Danielle D. DuSablou
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de St-Casimir achète deux (2) cartes au montant de 30.00\$ chacune pour participer à cette activité.

D'OFFRIR les billets au comité des bénévoles du Centre d'hébergement de St-Casimir;

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 11000 310 «Frais de déplacement».

ADOPTÉE

2012-04-10-104

CINÉ-SOUPER DU FFPE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont favorables à participer à cette activité;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Martin Denis
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la municipalité de St-Casimir achète deux (2) cartes au montant de 64.00\$ chacune taxes incluses pour participer à cette activité.

D'IMPUTER cette dépense au poste budgétaire 02 11000 310 «Frais de déplacement».

ADOPTÉE

DIVERS

- a) Maison des Pionniers : Mme DuSablou s'enquiert du degré d'avancement de ce projet. Monsieur le maire nous informe que le contrat devrait être signé sous peu. À cet effet, il est convenu de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil.
- b) Article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales : Mme DuSablou souhaite connaître la date d'entrée en vigueur de cet article. Le directeur général fera la recherche.
- c) Parc naturel régional de Portneuf : Mme DuSablou demande des précisions relativement à ce projet. Monsieur le maire l'informe que ce parc n'a pas encore reçu d'accréditation de la part du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et que le barrage devra être refait incessamment.
- d) Tarification commerciale : Mme DuSablou souhaite obtenir, pour la prochaine réunion de travail, la liste des commerces laquelle aurait une incidence sur le compte de téléphone.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

M. Gilles Grandbois s'enquiert du degré d'avancement du projet d'osmose. Monsieur le maire lui indique que les essais sont concluants et que la municipalité est rendue à l'étape de la demande d'autorisation auprès du MDDEP.

Par la suite, un échange a lieu avec les personnes présentes relativement au projet de la rue des Moissons. Les questions portent essentiellement sur les coûts reliés aux travaux.

2012-04-10-105

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 22h00.

René Savard,
Directeur général et
Secrétaire-Trésorier

Dominic Perry Tessier
Maire